



ENVIRONNEMENT  
Consultants en Biologie

Dès maintenant,  
Pour la vie !

Ville de Rivière-Rouge  
DIAGNOSE DE LAC

---

## Plan d'action de connaissance des lacs et dépistage du myriophylle à épis : Lac Cloche

---

**FÉVRIER 2023**



A.J. Environnement inc.  
495, rue Frontenac  
Mont-Laurier (Qc) J9L 2L3  
819-499-3996



Client

Ville de Rivière-Rouge,  
25, rue L'Annonciation Sud  
Rivière-Rouge (QC) J0T 1T0  
carine.lachapelle@riviere-rouge.ca



M22-RR01

Consultant en biologie

A.J. Environnement inc.  
495 rue Frontenac  
Mont-Laurier (Qc)  
J9L 2L3



Équipe de travail

Annie Raymond, biologiste  
Ariane Vallée, prof. en environnement  
Clémence Boymond, é. en cartographie  
Julie Lafleur, adjointe administrative  
Laurence Daigneault, géographe  
Louiza Moussaoui, biologiste  
Magalie Bouhéret, tech. bioécologie  
William Jacques, biologiste

Coordination et révision  
Analyse, rédaction, inventaire terrain et saisie  
des données  
Cartographie  
Édition  
Analyse et rédaction  
Analyse et rédaction  
Cartographie  
Inventaire terrain

2023-02-08

Annie Raymond, biologiste B.Sc.

Date

Membre ABQ # 3861

Vice-Présidente, A.J. Environnement Inc.



## TABLE DES MATIÈRES

1.	MISE EN CONTEXTE ET CONNAISSANCES ACTUELLES .....	1
2.	MÉTHODOLOGIE .....	1
2.1	Date d'échantillonnage .....	1
2.2	Analyses physico-chimiques.....	1
2.2.1	Analyses In Situ.....	2
2.2.2	Analyses en laboratoire .....	3
2.3	Stade trophique.....	3
2.4	Substrat et plantes aquatiques .....	3
3.	BASSIN VERSANT.....	4
3.1	Analyse cartographique du bassin versant.....	4
3.2	Types de peuplements et perturbations forestières.....	4
3.3	Dépôts de surfaces .....	5
4.	RÉSULTATS ET ANALYSE DES DONNÉES D'INVENTAIRE.....	6
4.1	Myriophylle à Épis .....	6
4.2	Inventaire des plantes aquatiques et du substrat.....	6
4.3	Profil physico-chimique .....	10
4.3.1	Température.....	10
4.3.2	Oxygène dissous .....	11
4.3.3	Transparence et carbone organique dissous .....	12
4.3.4	pH .....	13
4.3.5	Conductivité.....	13
4.3.6	Phosphore total trace.....	14
4.3.7	Chlorophylle $\alpha$ .....	14
4.4	Stade trophique.....	14
5.	CONCLUSION.....	15
6.	RECOMMANDATIONS.....	16
7.	RÉFÉRENCES.....	17



### Liste des tableaux

TABLEAU 1: CLASSES DES NIVEAUX TROPHIQUES DES LACS SELON DES PARAMÈTRES PHYSICO-CHIMIQUES (MDDEP, 2002).....	3
TABLEAU 2 : CLASSE DE DENSITÉ DU SUBSTRAT ET DES PLANTES AQUATIQUES .....	3
TABLEAU 3 : DESCRIPTION DES DÉPÔTS DE SURFACES DU BASSIN VERSANT DU LAC CLOCHE .....	5
TABLEAU 4 : SUBSTRAT DES ZONES HOMOGÈNES 1 À 25.....	7
TABLEAU 5 : PLANTES AQUATIQUES INDIGÈNES DES ZONES HOMOGÈNES 1 À 25 .....	8
TABLEAU 6 : MESURES PHYSICO-CHIMIQUES DU LAC BRUNET, EN DATE DU 9 AOÛT 2022 .....	13

### Liste des figures

FIGURE 1 : LOCALISATION DE LA STATION D'ÉCHANTILLONNAGE SUR LE LAC CLOCHE (GOOGLE EARTH, 2021) .....	2
FIGURE 2 : RÉSULTAT DU PROFIL DE TEMPÉRATURE ET D'OXYGÈNE DISSOUS IN SITU EFFECTUÉ LE 9 AOÛT 2022 AU LAC CLOCHE .....	11
FIGURE 3 : REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DU STADE TROPHIQUE DU LAC CLOCHE EN 2022 .....	15

### Liste des annexes

ANNEXE A Données physico-chimiques In Situ au lac Cloche, le 9 août 2022	
ANNEXE B Certificat d'analyses	
ANNEXE C Cartes du bassin versant du lac Cloche	
ANNEXE D Cartes du substrat et des plantes aquatiques du lac Cloche	



## 1. MISE EN CONTEXTE ET CONNAISSANCES ACTUELLES

La Ville de Rivière-Rouge possède une importante richesse hydrologique sur son territoire, plusieurs initiatives environnementales ont ainsi été mises en place pour veiller à la préservation de cette richesse. Parmi ces initiatives, les Projets Verts englobent une série d'actions ayant pour objectif d'assurer la santé environnementale de la Ville de Rivière-Rouge et de ses milieux naturels. Dans le cadre des Projets Verts, la firme de biologistes A.J. Environnement a été mandatée afin de réaliser un suivi de l'état de santé de 18 plans d'eau se trouvant sur le territoire. La présente étude lacustre concerne le lac Cloche.

Depuis maintenant quelques années, le myriophylle à épis (*Myriophyllum spicatum*) s'implante dans quelques lacs et cours d'eau de la Ville de Rivière-Rouge. Dans le but d'éviter que la plante envahissante continue sa colonisation du territoire, la Ville a pris l'initiative de mettre en œuvre une série d'opérations visant à stopper sa progression. Le présent rapport met en lumière les observations effectuées en août 2022 au lac Cloche, permettant de déterminer si le myriophylle à épis y est présent. Un inventaire du substrat et des plantes aquatiques indigènes a également été réalisé.

## 2. MÉTHODOLOGIE

Le protocole d'inventaire utilisé pour la section en lac est une adaptation de plusieurs protocoles, soit la méthode proposée pour le réseau de surveillance volontaire des lacs (MDDEP, 2007) et la méthode modifiée pour la caractérisation des herbiers de plantes aquatiques aux lacs Simon et Barrière (OBVRPNS, 2016).

### 2.1 DATE D'ÉCHANTILLONNAGE

L'inventaire a été effectué le 9 août par Ariane Vallée, professionnelle en environnement, et William Jacques, biologiste. L'embarcation nécessaire à l'échantillonnage et à la prise de données a été gracieusement fournie par le riverain résident du plan d'eau, Gilles Lemieux.

### 2.2 ANALYSES PHYSICO-CHIMIQUES

Lors de la visite au lac Cloche, la prise de données a eu lieu dans la fosse la plus profonde du plan d'eau. La localisation de la station d'échantillonnage a été établie à la suite du ratissage du lac avec un sonar portatif. Cet emplacement est illustré sur la figure 1.

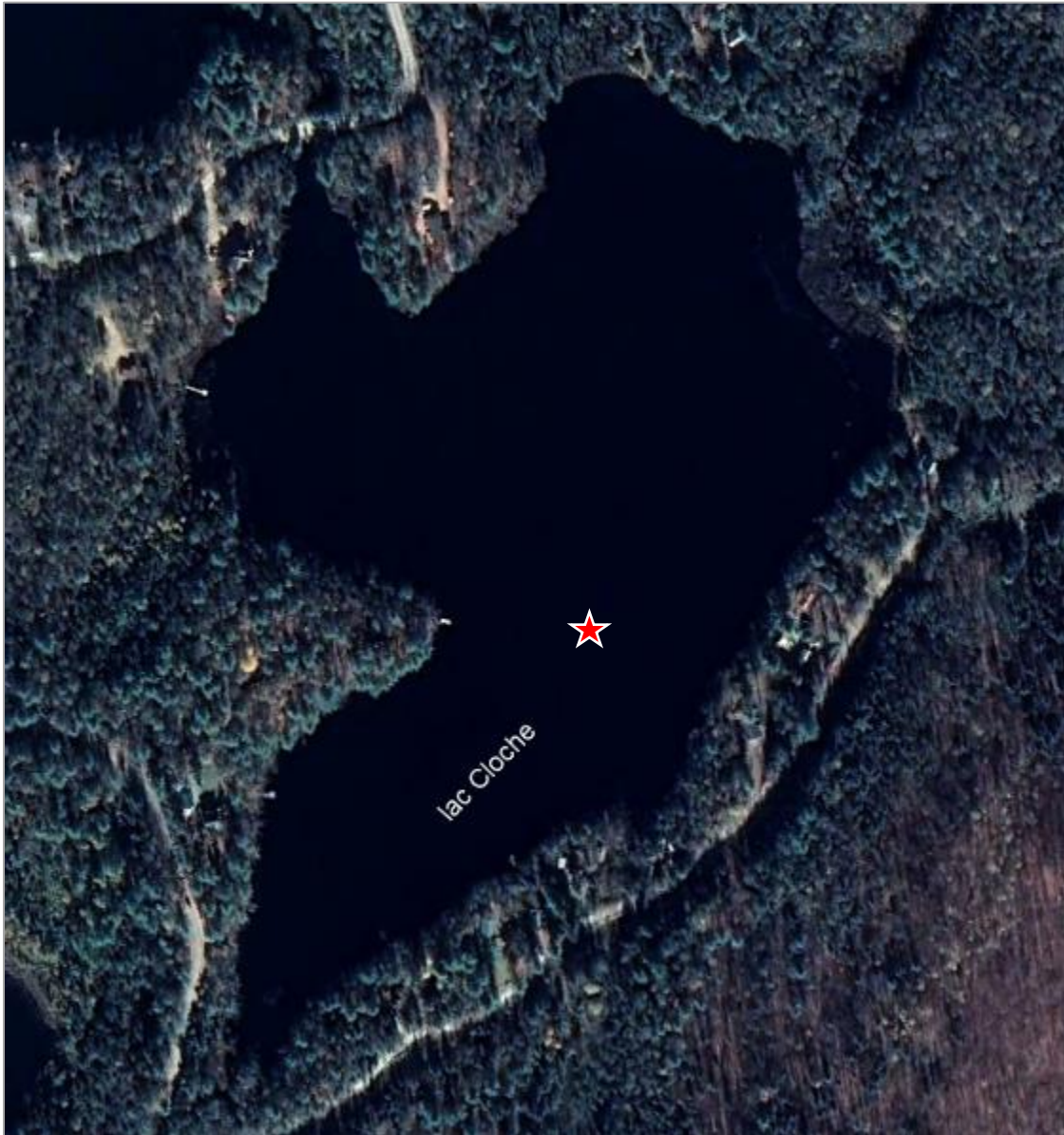


FIGURE 1 : LOCALISATION DE LA STATION D'ÉCHANTILLONNAGE SUR LE LAC CLOCHE (GOOGLE EARTH, 2021)

### 2.2.1 Analyses In Situ

Les mesures de transparence ont été prises à l'aide d'un disque de Secchi. Les données relatives à la physico-chimie de l'eau ont été relevées pour chaque mètre de profondeur de la colonne d'eau, grâce à une multisonde de modèle et marque Hanna HI 9829. Cet instrument analyse simultanément la profondeur, la température, l'oxygène dissous, le pH, la turbidité et la conductivité spécifique de l'eau. Ces données sont compilées à l'annexe A. Il est à noter qu'il est possible que certaines données physico-chimiques soient affichées comme étant non disponibles (n.d), en raison d'un problème technique avec la multisonde lors de la prise de données sur le terrain.



### 2.2.2 Analyses en laboratoire

Des échantillons d'eau ont également été recueillis à un mètre sous la surface de l'eau et ont été analysés dans un laboratoire accrédité pour connaître la concentration en phosphore total trace, le carbone organique dissous et la chlorophylle  $\alpha$ . Toutes ces analyses ont été réalisées par le laboratoire H2LAB de Sainte-Agathe. Les certificats d'analyse se retrouvent à l'annexe B.

## 2.3 STADE TROPHIQUE

Au début des années 2000, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) (maintenant MELCCFP) a lancé un programme de surveillance volontaire pour les associations de lac (RSVL). Il a également développé sa façon d'interpréter les données de phosphore, chlorophylle  $\alpha$  et transparence en produisant le tableau 1 présenté ci-dessous. Cette méthode est présentement la plus utilisée au Québec pour déterminer le stade trophique des plans d'eau.

**TABEAU 1: CLASSES DES NIVEAUX TROPHIQUES DES LACS SELON DES PARAMÈTRES PHYSICO-CHIMIQUES (MDDEP, 2002)**

Classes trophiques principales	Classes trophiques secondaires	Phosphore total trace ( $\mu\text{g/L}$ )	Chlorophylle $\alpha$ ( $\mu\text{g/L}$ )	Transparence (m)
Ultra-oligotrophe		< 4	< 1	> 12
Oligotrophe		4 - 10	1 - 3	12 - 5
	Oligo-mésotrophe	7 - 13	2,5 - 3,5	6 - 4
Mésotrophe		10 - 30	3 - 8	5 - 2,5
	Méso-eutrophe	20 - 35	6,5 - 10	3 - 2
Eutrophe		30 - 100	8 - 25	2,5 - 1
Hyper-eutrophe		> 100	> 25	< 1

## 2.4 SUBSTRAT ET PLANTES AQUATIQUES

Un sondeur de marque Garmin et de modèle *Striker 4* permettait de mesurer précisément la profondeur de la colonne d'eau et un GPS de marque Garmin et de modèle GPSmap64s a été utilisé pour localiser les différentes observations et pour géoréférencer les potentielles observations de myriophylle à épis. De plus, une caractérisation du substrat et des plantes aquatiques indigènes a été effectuée. Les types de substrats et les plantes aquatiques ont été identifiés et leurs densités respectives ont été évaluées. Ainsi, le pourtour du lac a été séparé en 25 zones homogènes en fonction du substrat et des plantes aquatiques qui y ont été observés. Ces zones homogènes ont été géoréférencées puis cartographiées. La densité des substrats et des plantes aquatiques a été estimée en pourcentage, tel présenté au tableau 2.

**TABEAU 2 : CLASSE DE DENSITÉ DU SUBSTRAT ET DES PLANTES AQUATIQUES**

Classes de densité				
A	B	C	D	E
0 - 10 %	10 - 25 %	25 - 50 %	50 - 75 %	75 - 100 %



### 3. BASSIN VERSANT

#### 3.1 ANALYSE CARTOGRAPHIQUE DU BASSIN VERSANT

La limite du bassin versant du lac Cloche est illustrée à la carte 1 de l'annexe C. Le ratio de drainage de ce lac (superficie du bassin versant / superficie du lac :  $(4,83 \text{ km}^2 / 0,16 \text{ km}^2)$ ) est de 30,76, c'est-à-dire que le bassin versant a une superficie 30,76 fois supérieure à celle du lac. On considère que les lacs ayant une valeur comprise entre 25 et 50 ont un ratio de drainage élevé (Carignan et Pinel-Alloul 2003 dans CRE Laurentides, 2016). Il est à noter que plus un ratio de drainage est élevé, plus l'apport en éléments nutritifs provenant du bassin versant est grand (Martel, 2022). Le lac Cloche est donc naturellement enrichi de façon élevée en éléments nutritifs par son bassin versant. De plus, le bassin versant du lac comporte 8 résidences situées toutes dans la ceinture de 300 mètres autour du lac Cloche. Seulement une partie du pourtour du lac est donc occupée par des terrains résidentiels aux bandes riveraines partiellement artificialisées. Outre les rives du lac, presque tout le bassin versant est occupé par un territoire forestier ainsi que par des milieux humides. Ce bassin versant compte 13 milieux humides, dont plusieurs sont fusionnés pour former des complexes de milieux humides, pour une superficie totale de 49,13 ha.

#### 3.2 TYPES DE PEUPELEMENTS ET PERTURBATIONS FORESTIÈRES

La carte 2 de l'annexe C illustre les principaux types de peuplements forestiers ainsi que les perturbations et les interventions dont les indices sont encore observables sur le territoire du bassin versant du lac Cloche. Le couvert forestier est principalement constitué de peuplements mixtes ainsi que de peuplements feuillus et résineux en proportion moindre. Les milieux humides bordent des cours d'eau qui se déversent dans le lac Cloche. Ils représentent 10,1 % du territoire du bassin versant du lac, ce qui est considérable.

La carte 2 illustre également les différents types de coupes suffisamment récentes pour présenter des indices encore observables ainsi que des perturbations naturelles. Premièrement, des coupes partielles ont été réalisées dans certains des peuplements feuillus dans le bassin versant du lac Cloche. Il y a également une coupe totale réalisée en 1979 dans un peuplement feuillu à l'est du bassin versant du lac Cloche. Il y a aussi des coupes de type protection de la régénération et des sols (CPRS) qui ont été pratiquées dans ce territoire forestier tant dans des peuplements feuillus que mixtes. Ces coupes posent l'avantage de limiter la détérioration des sols et de préserver les jeunes pousses. En effet, les déplacements de la machinerie sont encadrés et restreints au maximum. Toutefois, toutes les tiges adultes de plus de 10 cm de diamètre sont coupées. Finalement, une épidémie légère est répertoriée dans un peuplement résineux au nord du bassin versant.

Bien que la mosaïque forestière tende à favoriser la conservation d'une eau de bonne qualité, il faut savoir que la totalité du territoire forestier public a subi des coupes ou est destinée à en subir dans les prochaines décennies. En effet, la forêt est une ressource renouvelable qui est gérée par le ministère des Forêts et qui est destinée à être entièrement récoltée de façon successive afin d'assurer la pérennité de la ressource. Il est important de considérer les conséquences potentielles de ces nombreuses coupes sur la qualité de l'eau du lac dans notre analyse de la situation. En effet, le sol fragilisé par les perturbations forestières est plus vulnérable à l'action érosive de la pluie et du vent. Un apport additionnel de matières dissoutes, surtout le carbone organique, peut donc être acheminé vers les plans d'eau. De plus, la construction des chemins



forestiers et le passage de la machinerie peuvent causer un apport en sédiments dans le réseau hydrique alimentant le lac et parfois même être détectables directement dans le plan d'eau récepteur. Les perturbations et surtout la voirie forestière peuvent également avoir un impact à long terme sur la qualité des eaux de surface, soit même après la reprise végétale en forêt.

### 3.3 DÉPÔTS DE SURFACES

Les dépôts de surfaces sont les sédiments ayant été déposés sur la roche-mère par des forces naturelles telles que l'eau, le vent et la glace, ou par des facteurs anthropiques (Portail Québec, 2017). La carte 3 de l'annexe C et le tableau 3 ci-dessous présentent les différents types de dépôts de surface présents dans le bassin versant à l'étude. Pour le bassin versant du lac Cloche, une majorité du sol meuble est composée de till indifférencié, c'est-à-dire un mélange de sable et de roches de grosseurs variées, déposés il y a environ 10 000 ans à la suite de la dernière période glaciaire. Une importante partie du sol meuble est également composé de dépôts fluvioglaciaires. Ces dépôts sont mis en place par l'eau de fonte des glaciers et déposés par l'eau de fonte d'un glacier en retrait (juxtaglaciaires). Des zones de sol organique (7E et 7T) sont également présentes dans le bassin versant, correspondant souvent aux sites abritant des milieux humides. Ce type de sol favorise la dissolution du carbone organique et du phosphore dans l'eau qui ruissèle vers le lac. Le bassin versant du lac Cloche comporte une petite zone de roc constituée de roches ignées, métamorphiques ou sédimentaires.

**TABEAU 3 : DESCRIPTION DES DÉPÔTS DE SURFACES DU BASSIN VERSANT DU LAC CLOCHE**

CODE DE DÉPÔT	DESCRIPTION
<b>1</b>	<b>Dépôts glaciaires</b>
1A	Dépôts glaciaires sans morphologie particulière, till indifférencié
1AM	Dépôts glaciaires sans morphologie particulière, till indifférencié, dépôt mince : épaisseur modale de 25 cm à 50 cm. Les affleurements rocheux sont rares ou peu abondants.
1AY	Dépôts glaciaires sans morphologie particulière, till indifférencié, dépôt d'épaisseur moyenne : épaisseur modale de 50 cm à 1 m. Les affleurements rocheux sont très rares ou rares.
<b>2</b>	<b>Dépôts fluvioglaciaires</b>
2BE	Épandage. Dépôts proglaciaires principalement composés de sable et de gravier, triés et déposés en couches bien distinctes. Les accumulations peuvent mesurer plusieurs dizaines de mètres d'épaisseur.
<b>7</b>	<b>Dépôts organiques</b>
7T	Organique mince
7E	Organique épais
<b>R</b>	<b>Substrat rocheux</b>
R1A	Roc, dépôt de mince à très mince : épaisseur modale inférieure à 50 cm. Les affleurements rocheux sont abondants.



## 4. RÉSULTATS ET ANALYSE DES DONNÉES D'INVENTAIRE

### 4.1 MYRIOPHYLLE À ÉPIS

En date du 9 août 2022, aucun plant de myriophylles à épis n'a été observé au lac Cloche.

### 4.2 INVENTAIRE DES PLANTES AQUATIQUES ET DU SUBSTRAT

Le substrat observé est constitué principalement de sable et de substrat organique. Le tableau 4 détaille les observations du substrat pour chaque zone homogène du lac, en fonction de leur dominance, de leur co-dominance et de leur densité respective. La carte 4 (annexe D) illustre les substrats dominants et co-dominants observés dans chaque zone homogène ainsi que leur densité respective.

Des plantes aquatiques étaient présentes dans toutes les zones homogènes définies pour le lac Cloche. La brasénie de Schreber (*Brasenia schreberi*) est la plante indigène la plus commune du lac. Les autres plantes aquatiques telles que l'utriculaire (*Utricularia* sp.), le rubanier flottant (*Sparganium fluctuans*) le nymphéa odorant (*Nymphaea odorata*), l'éléocharide (*Eleocharis* sp.) et le potamot (*Potamogeton* sp.) sont présentes, mais avec moins d'occurrences. Le tableau 5 décrit les plantes aquatiques observées pour chaque zone homogène du lac selon la densité générale de l'herbier, la densité de la plante dominante et la densité de la plante co-dominante. La carte 5 (annexe D) illustre les plantes aquatiques dominantes et co-dominantes observées ainsi que la densité générale de l'herbier pour chaque zone homogène.



TABLEAU 4 : SUBSTRAT DES ZONES HOMOGÈNES 1 À 25

Zone	Dominant		Co-dominant		Supplémentaire		Autre
	Substrat	Densité	Substrat	Densité	Substrat	Densité	Substrat
1	Sable	D	Substrat organique	B	Débris organique	A	-
2	Sable	D	Substrat organique	B	Débris organique	A	-
3	Sable	D	Substrat organique	B	-	-	-
4	Sable	D	Substrat organique	B	Bloc	A	-
5	Substrat organique	D	Sable	B	-	-	-
6	Substrat organique	E	Débris organique	A	-	-	-
7	Sable	D	Substrat organique	A	-	-	-
8	Sable	D	Galet & pierre	B	-	-	-
9	Sable	D	Substrat organique	B	-	-	-
10	Sable	D	Substrat organique	A	-	-	-
11	Sable	D	Substrat organique	A	-	-	-
12	Sable	D	Débris organique	A	-	-	-
13	Sable	E	-	-	-	-	-
14	Sable	D	Substrat organique	A	-	-	-
15	Sable	D	Substrat organique	A	-	-	-
16	Sable	D	Substrat organique	A	-	-	-
17	Sable	D	Débris organique	A	-	-	-
18	Sable	D	Gravier	B	-	-	-
19	Sable	E	-	-	-	-	-
20	Sable	D	Débris organique	B	Bloc	A	-
21	Sable	D	Bloc	B	Débris organique	A	-



Zone	Dominant		Co-dominant		Supplémentaire		Autre
	Substrat	Densité	Substrat	Densité	Substrat	Densité	Substrat
22	Sable	D	Galet & pierre	B	Débris organique	A	-
23	Sable	D	Substrat organique	B	-	-	-
24	Sable	D	Substrat organique	A	Débris organique	A	-
25	Sable	D	Bloc	A	Débris organique	A	-

**TABLEAU 5 : PLANTES AQUATIQUES INDIGÈNES DES ZONES HOMOGÈNES 1 À 25**

Zone	Densité de l'herbier	Plante dominante		Plante co-dominante		Autres plantes aquatiques indigènes
		Nom français	Densité	Nom français	Densité	
1	B	Brasénie de Schreber	C	Rubaniier flottant	A	Rubaniier émergent, utriculaire
2	B	Grand nénuphar jaune	D	Brasénie de Schreber	A	Rubaniier flottant, utriculaire, nymphéa
3	C	Brasénie de Schreber	C	Potamot	B	Rubaniier émergent, utriculaire, nymphéa, grand nénuphar jaune
4	B	Brasénie de Schreber	C	Rubaniier émergent	A	Utrriculaire, Ériocaulon, potamot
5	D	Utrriculaire	A	Brasénie de Schreber	B	Rubaniier émergent, rubaniier flottant, potamot, nymphéa, grand nénuphar jaune
6	D	Nymphéa	B	Brasénie de Schreber	D	Rubaniier émergent, utriculaire, potamot, utriculaire, grand nénuphar jaune
7	B	Brasénie de Schreber	B	Rubaniier émergent	A	Utrriculaire, nymphéa, duliche roseau
8	C	Utrriculaire	B	Brasénie de Schreber	B	Nymphéa, duliche roseau, grand nénuphar jaune
9	D	Utrriculaire	B	Brasénie de Schreber	C	Nymphéa, potamot, grand nénuphar jaune
10	D	Utrriculaire	A	Éléocharide	B	Brasénie de Schreber
11	C	Utrriculaire	C	Brasénie de Schreber	B	Duliche roseau, myriophylle indigène



Zone	Densité de l'herbier	Plante dominante		Plante co-dominante		Autres plantes aquatiques indigènes
		Nom français	Densité	Nom français	Densité	
12	C	Utriculaire	B	Éléocharide	B	Brasénie de Schreber
13	D	Utriculaire	B	Brasénie de Schreber	C	Rubanier flottant, potamot, nymphéa, éléocharide
14	C	Nymphée	D	Éléocharide	B	Rubanier flottant, potamot, utriculaire, brasénie de Schreber
15	C	Brasénie de Schreber	B	Potamot	B	Rubanier flottant, nymphéa, éléocharide
16	D	Rubanier flottant	B	Rubanier flottant	C	Rubanier émergent, utriculaire, brasénie de Schreber, éléocharide
17	A	Brasénie de Schreber		Potamot	A	Utriculaire, nymphéa
18	B	Rubanier flottant	B	Brasénie de Schreber	A	-
19	B	Brasénie de Schreber		Éléocharide	A	-
20	A	Brasénie de Schreber		Rubanier flottant	A	Nymphéa, utriculaire, potentille palustre, naïade flexible
21	B	Rubanier flottant		Brasénie de Schreber	A	Nymphéa, potamot, grand nénuphar jaune
22	A	Brasénie de Schreber		Nymphéa	A	Grand nénuphar jaune, quenouille
23	B	Rubanier flottant		Nymphéa	B	Brasénie de Schreber, potamot
24	B	Rubanier flottant		Brasénie de Schreber	B	Potamot
25	B	Brasénie de Schreber		Rubanier flottant	A	Utriculaire

L'analyse des données récoltées permet de mieux comprendre la dynamique de l'écosystème du lac. D'abord, il est intéressant de remarquer une certaine homogénéité concernant le substrat du lac. En effet, le sable est le substrat dominant du lac Cloche. Celui-ci est dominant dans le littoral de 23 des 25 zones homogènes. Sa classe de densité varie principalement de D (50 % à 75 %) à E (75 % à 100 %). À l'ouest, dans les zones homogènes 5 et 6, le substrat dominant est constitué de matières organiques avec des densités de classes D et E. Autrement, le substrat organique et les débris organiques se trouvent le plus souvent en co-dominance. Les galets, pierres, graviers et blocs étaient autrement les substrats co-dominants.



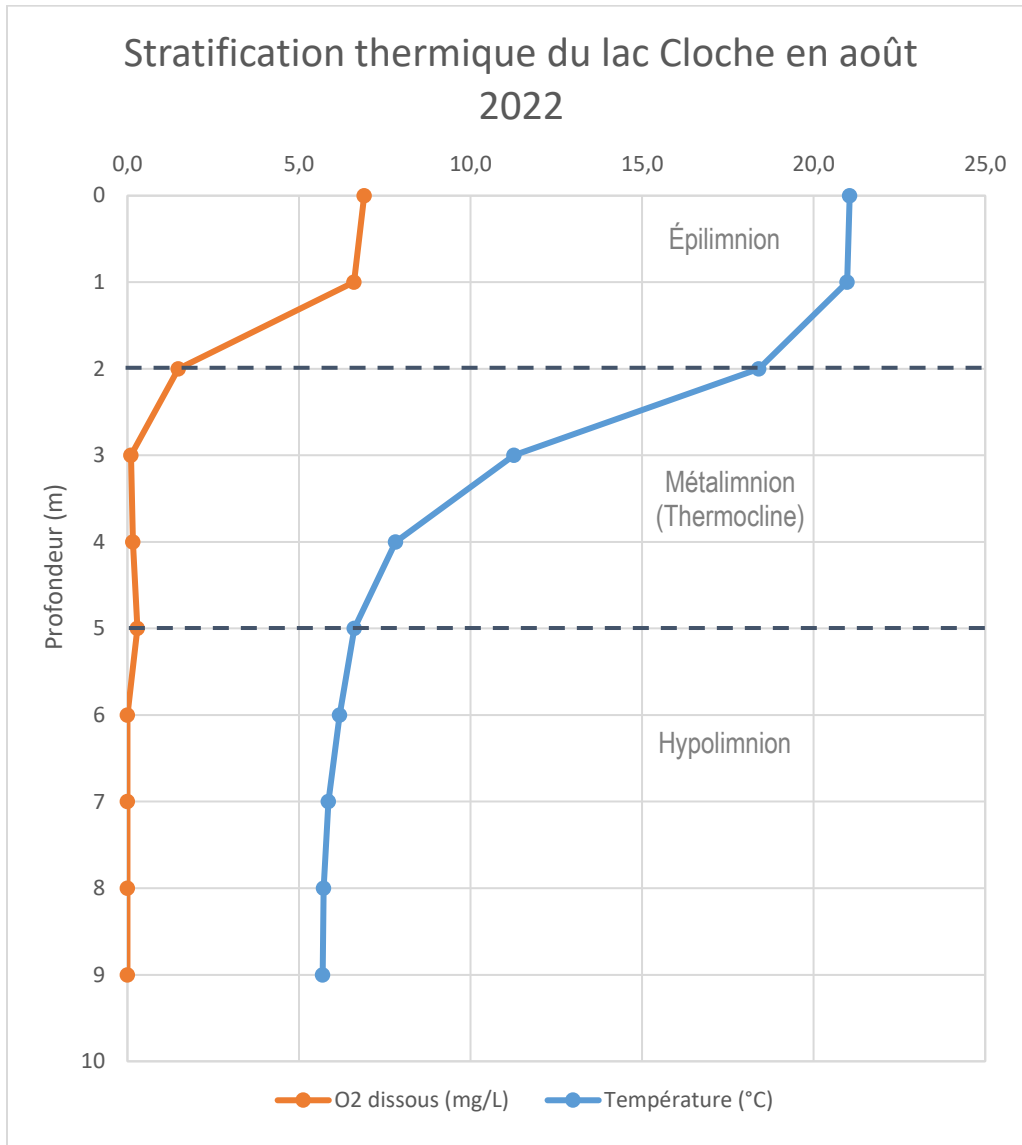
Globalement, la densité des herbiers du lac varie d'intermédiaire à très dense. Il est possible d'observer les herbiers de densité plus forte dans la partie nord du lac (C 25-50 % et D 50-75 %) et plus faibles dans la partie sud du lac (A 0-10 % et B 10-25 %). Une diversité intéressante de plantes aquatiques est présente dans les zones littorales du lac Cloche. Par son occurrence et sa densité élevée dans la majorité des zones homogènes, la brasénie de Schreber est la plante dominante et co-dominante. Les endroits où la présence de l'utriculaire a été relevée sont concentrés au nord-ouest du lac, soit dans les zones 5, 8, 9, 10, 11, 12 et 13. Le rubanier flottant et le nymphéa ont été relevés comme étant dominants dans quelques zones homogènes du lac. La présence de l'éléocharide, du rubanier émergent ainsi que du potamot a également été notée en co-dominance.

### 4.3 PROFIL PHYSICO-CHIMIQUE

#### 4.3.1 *Température*

La prise de données au lac Cloche en août 2022 présente clairement des résultats indiquant une stratification thermique bien définie. Cette stratification se traduit par une superposition de couches d'eau distinctes qui résulte des changements de densité de l'eau en fonction de la température. Cette stratification joue un rôle important dans les plans d'eau et permet la séparation du lac en trois zones spécifiques, soit l'épilimnion, le métalimnion et l'hypolimnion. En surface, l'épilimnion est caractérisé par des eaux chaudes, bien oxygénées et éclairées par les rayons du soleil. Au centre, le métalimnion est la zone de transition entre les eaux chaudes de surface et les eaux froides sous-jacentes. En effet, siège de la thermocline, le métalimnion est défini par un gradient décroissant très marqué de la température, ce qui crée une barrière de densité empêchant les eaux de surface et les eaux profondes de se mélanger. Finalement, au fond du plan d'eau se trouve l'hypolimnion. Cette dernière zone renferme des eaux très fraîches et denses. La différence de densité entre les eaux de ces trois zones empêche les trois couches de se mélanger, sauf durant le brassage biennuel des eaux. De fait, à l'automne et au printemps, l'intégralité de la colonne d'eau retrouve momentanément un gradient de température uniforme, ce qui permet de mélanger les eaux profondes avec les eaux de surfaces. Ce mélange assure une redistribution équitable des nutriments et de l'oxygène dissous dans toute la colonne d'eau.

Ainsi, au mois d'août, la stratification thermique du lac Cloche comportait effectivement les trois couches caractéristiques (figure 2). L'épilimnion s'étendait jusqu'à 2 m de profondeur et était caractérisé par une température moyenne de 20,14 °C. Par la suite, le métalimnion s'étendait de 2 m à 5 m de profondeur et présentait une décroissance rapide de la température de l'eau, passant de 18,40 °C à 6,61 °C en quelques mètres. Finalement, l'hypolimnion s'étendait jusqu'au fond de la colonne d'eau, où la température était en moyenne de 6,01 °C.



**FIGURE 2 : RÉSULTAT DU PROFIL DE TEMPÉRATURE ET D'OXYGÈNE DISSOUS IN SITU EFFECTUÉ LE 9 AOÛT 2022 AU LAC CLOCHE**

#### 4.3.2 Oxygène dissous

L'oxygène dissous dans le plan d'eau est un paramètre physico-chimique de grande importance puisqu'il permet la respiration des organismes vivants qui y habitent. Divers facteurs peuvent en influencer la concentration, notamment la température de l'eau, la profondeur du lac, l'heure de la journée, la concentration de matières organiques et de nutriments, ainsi que la quantité de plantes aquatiques, d'algues et de bactéries présentes dans le plan d'eau. Les apports en oxygène dissous dans les lacs se font de deux façons, soit par la photosynthèse des végétaux, ainsi que par les échanges avec l'atmosphère. Cette dernière est la méthode principale et se produit à l'interface air-eau, là où les molécules d'oxygène de l'atmosphère se mélangent à l'eau de surface, principalement par l'action du vent.



Cependant, la stratification thermique des lacs empêche l'oxygène dissous présent en surface de se rendre dans l'hypolimnion. Le brassage des eaux biennuel est donc essentiel au renouvellement d'oxygène dans la partie inférieure du plan d'eau, et ce pour assurer la décomposition de la matière organique par les bactéries aérobies et la faune benthique. En effet, l'action de décomposition entraîne une consommation de l'oxygène présente dans l'eau, ce qui peut entraîner un appauvrissement de cette composante et mener vers des conditions anoxiques. La mesure de la concentration en oxygène dans l'hypolimnion donne ainsi un aperçu de la consommation d'oxygène par les bactéries et autres organismes peuplant les profondeurs des lacs.

Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) propose une limite inférieure à la concentration en oxygène dissous par rapport à la température de l'eau qui se situe autour de 5 à 6 mg/L. Cette limite sert à déterminer le seuil à partir duquel la protection de la vie aquatique est compromise pour une exposition prolongée. Au mois d'août 2022, la concentration en oxygène dissous dans le lac Cloche était en moyenne de 1,56 mg/L, ce qui est inférieur à la limite du MELCCFP. Les données recueillies dénotent une carence en oxygène à partir du 2<sup>e</sup> mètre de profondeur. Après le 6<sup>e</sup> mètre de profondeur, la concentration en oxygène dissous devient nulle (figure 2). Le lac Cloche est ainsi en état d'anoxie. Cette situation limite les espèces de poissons pouvant évoluer dans le lac en excluant par exemple les salmonidés comme les truites qui ont besoin d'eaux très bien oxygénées.

#### 4.3.3 *Transparence et carbone organique dissous*

La mesure de la transparence de l'eau indique la profondeur jusqu'à laquelle la lumière du soleil pénètre dans la colonne d'eau. Un lac ayant une eau très claire et comportant peu de particules en suspension sera très transparent. Dans un tel cas, la lumière pourra pénétrer à plusieurs mètres sous la surface. Par ailleurs, la présence de plusieurs particules en suspension et d'algues microscopiques augmente la turbidité de l'eau et de fortes concentrations de carbone organique dissous (COD) confèrent à l'eau une coloration jaunâtre ou légèrement brune, diminuant de ce fait sa transparence. Une concentration importante de COD dans l'eau d'un lac peut être un résultat des perturbations forestières et de l'érosion du bassin versant. Pour ces raisons, la mesure de transparence et la concentration moyenne de carbone organique dissous sont un paramètre important pour l'analyse de chaque lac.

Pendant la visite sur le terrain du 9 août 2022, le lac Cloche présentait une transparence de 1,35 mètre, tel qu'indiqué au tableau 6. Cette donnée correspond à un lac eutrophe. Il est à noter que l'important couvert nuageux qui était présent au moment de la prise de données peut réduire la visibilité et avoir un impact sur la transparence observée. Par ailleurs, l'absence de données au RSVL ne permet pas de faire des comparaisons avec des valeurs de transparence antérieures.

La transparence est en partie influencée par la quantité de carbone organique dissous puisque celui-ci colore l'eau. Au mois d'août 2022, nos analyses ont révélé une concentration élevée de ce paramètre, soit de 10,4 mg/L. Le carbone organique dissous a ainsi une forte incidence sur la transparence. Les coupes forestières, la présence de milieux humides, d'un tributaire relié à des plans d'eau en amont (carte 1, annexe C) et une accumulation de matières organiques peuvent expliquer ce résultat pour le lac Cloche.



**TABLEAU 6 : MESURES PHYSICO-CHIMIQUES DU LAC BRUNET, EN DATE DU 9 AOÛT 2022**

Date d'échantillonnage	Transparence (m)	Carbone organique dissous (mg/L)	Chlorophylle $\alpha$ ( $\mu\text{g/L}$ )	Phosphore total trace ( $\mu\text{g/L}$ )	Turbidité (FNU)
9 août 2022	1,35	10,4	18	9,4	2,5

#### 4.3.4 pH

Le pH informe sur l'acidité d'un liquide et se mesure sur une échelle graduée de 0 à 14. La valeur 7 étant neutre ; les valeurs inférieures à 7 désignent un liquide acide et celles supérieures à 7 désignent un liquide alcalin (basique). L'acidité d'un plan d'eau peut être d'origine naturelle, humaine ou une combinaison des deux. Notons que l'eau est généralement plus alcaline en surface sous l'effet de l'activité photosynthétique des plantes et des algues (assimilation du  $\text{CO}_2$ ) et plus acide dans les couches profondes en réaction à la dégradation de la matière organique par les microorganismes et la faune benthique (libération de  $\text{CO}_2$ ). Le pH d'un lac influence donc la biodiversité de celui-ci.

Ainsi, l'acidification des lacs, sous l'effet des pluies acides et des polluants, diminue la diversité faunique et floristique lacustre. En outre, les espèces intolérantes à l'acidité vont tendre à disparaître, modifiant de ce fait la chaîne alimentaire. Les plantes aquatiques seront remplacées par des mousses aquatiques et une grande prolifération d'algues sera observable. Un lac est considéré comme acide lorsque son pH est égal ou inférieur à 5,5. Un pH compris entre 5,5 et 6 désigne un lac en transition et c'est dans cet intervalle que les premiers dommages biologiques notables surviennent. Cependant, en raison du caractère granitique du sol du Bouclier canadien (protection naturelle réduite contre l'acidification et les dépôts acides naturels), les lacs de cette région ayant un pH de 6 ou moins ne sont pas nécessairement considérés comme ayant un problème d'acidification (Dupont, 2004).

Au lac Cloche, le pH en surface était de 5,96 et de 5,8 à 9 mètres de profondeur (annexe A). La moyenne du pH dans l'épilimnion était de 5,55, c'est-à-dire une eau légèrement acide. Avec un tel pH dans son épilimnion, le lac Cloche est près du seuil de 5,5 à partir duquel un lac est considéré comme étant acide.

#### 4.3.5 Conductivité

La conductivité d'un plan d'eau correspond à la capacité de l'eau de transmettre un courant électrique. La mesure de la conductivité est aussi indirectement la mesure de la teneur en ions dans le lac, soit les minéraux dissous dans l'eau (ex : calcium, sodium, potassium, sulfates, chlorure, phosphates, etc.). En ce sens, la conductivité spécifique est plus élevée dans les plans d'eau dont le bassin versant draine des sols facilement érodables et lessivables, et ce puisqu'ils contiennent plus de sels et minéraux dissous. La conductivité se mesure en Microsiemens par centimètre ( $\mu\text{S/cm}$ ).

Dans le lac Cloche, la mesure de la conductivité variait entre 12 et 46  $\mu\text{S/cm}$  dans la colonne d'eau. La moyenne y était de 18,3  $\mu\text{S/cm}$ . Il s'agit d'une concentration faible qui ne dénote pas d'apport massif de sédiments et de minéraux provenant du bassin versant.



#### 4.3.6 Phosphore total trace

Le phosphore est un élément nutritif essentiel à la croissance des algues et des plantes aquatiques. C'est également un élément limitant dans les plans d'eau, c'est-à-dire que sa concentration limite habituellement la croissance des organismes photosynthétiques. Ainsi, c'est le phosphore qui régule la productivité primaire d'un lac ; plus il y a de phosphore, plus il y a d'algues et de plantes aquatiques. Celui-ci est également le principal responsable de l'eutrophisation d'un plan d'eau et influence l'apparition des fleurs d'eau (blooms) de cyanobactéries. En effet, une croissance excessive des végétaux aquatiques peut compromettre l'intégrité écologique du milieu et limiter la pratique des activités récréatives. La présence de phosphore est donc essentielle, mais en petite quantité.

Tel qu'indiqué précédemment au tableau 6, le lac Cloche présentait au mois d'août 2022 une concentration de phosphore total trace de 9,4 µg/L. Le phosphore total peut provenir de diverses origines. D'une part, le grand bassin versant comprend plusieurs milieux humides (carte 1, annexe C) qui sont une source naturelle de phosphore. Autrement, considérant la présence de quelques riverains autour du lac, une petite portion de l'apport de phosphore peut provenir d'installations septiques défectueuses ou des bandes riveraines artificialisées. Finalement, plusieurs coupes forestières sont répertoriées dans le bassin versant (carte 2).

Cette valeur de phosphore de 9,4 µg/L classe le lac Cloche dans le niveau trophique oligo-mésotrophe. Il est à noter que l'absence d'oxygène peut provoquer le relargage du phosphore stocké dans les sédiments. L'état d'anoxie du lac Cloche pourrait avoir entraîné ce phénomène.

#### 4.3.7 Chlorophylle $\alpha$

La chlorophylle  $\alpha$  (alpha) est un pigment essentiel à la photosynthèse des algues, des phytoplanctons et des autres végétaux. L'évaluation de sa concentration dans un plan d'eau permet d'évaluer la biomasse algale du lac, et ce puisque la chlorophylle  $\alpha$  est un constituant de ces dernières. La biomasse algale permet indirectement de déterminer le stade trophique du lac puisque plus un lac contient d'éléments nutritifs, plus la croissance des algues microscopiques planctoniques est forte et plus la concentration de chlorophylle  $\alpha$  sera élevée. Ainsi, la concentration de chlorophylle  $\alpha$  est généralement corrélée à la concentration de phosphore qui est, comme mentionné précédemment, un élément essentiel à la croissance des algues.

Le lac Cloche présentait une concentration de chlorophylle  $\alpha$  de 18 µg/L au mois d'août 2022, c'est-à-dire une concentration très élevée correspondant au niveau trophique eutrophe.

### 4.4 STADE TROPHIQUE

Les lacs changent et évoluent dans le temps. Leur vieillissement, ou eutrophisation, est une réponse du milieu aquatique à un enrichissement excessif en matières nutritives. L'eutrophisation se traduit par divers symptômes, tels que l'augmentation marquée de la biomasse algale, la forte croissance de plantes aquatiques, un déficit en oxygène et des odeurs désagréables dues à la grande quantité de matière organique en décomposition. La détermination du stade trophique d'un lac permet de voir si l'eutrophisation de celui-ci est avancée ou non. Différents paramètres, tels que la concentration en phosphore et en chlorophylle  $\alpha$  ainsi que la transparence de l'eau, sont utilisés pour déterminer si le lac est oligotrophe (peu d'éléments nutritifs), eutrophe (beaucoup d'éléments nutritifs) ou encore mésotrophe (stade intermédiaire).

En transposant sur l'échelle de la figure 3 ci-dessous les valeurs obtenues pour les paramètres de transparence, de phosphore total et de chlorophylle  $\alpha$  qui ont été obtenues en août 2022 au lac Cloche, il est possible de déterminer que ce plan d'eau se situe au stade trophique méso-eutrophe.

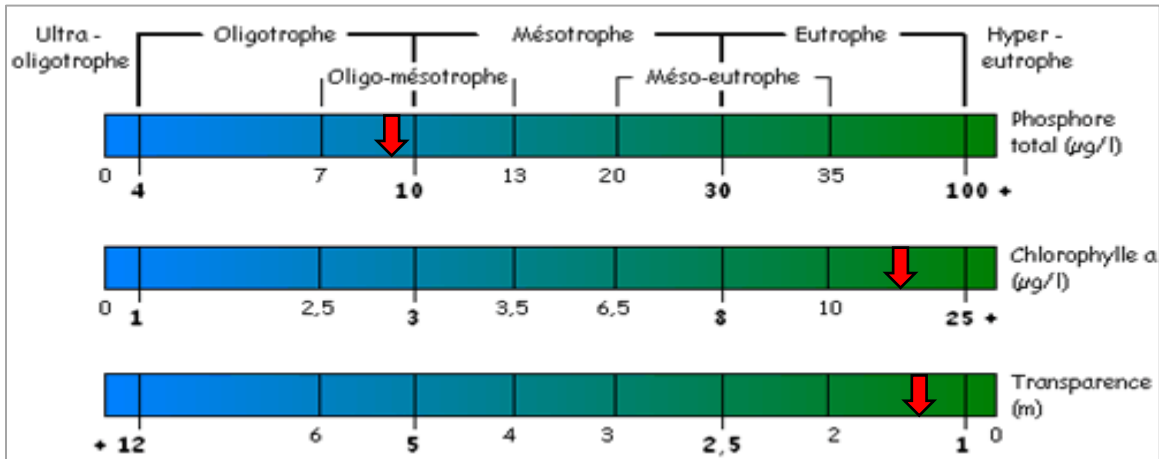


FIGURE 3 : REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DU STADE TROPHIQUE DU LAC CLOCHE EN 2022

## 5. CONCLUSION

Dans l'optique de contrôler le myriophylle à épis, la Ville de Rivière-Rouge désire connaître l'état de ses lacs afin d'avoir un portrait général de la situation sur son territoire. Ainsi, une étude au sujet de la présence de la plante dans le lac Cloche a été réalisée. De surcroît, une description du littoral en termes de substrat et des plantes aquatiques indigènes a été effectuée. Le substrat est principalement constitué de sable et de substrat organique. La plante aquatique dominante est la brasénie de Schreber, suivie de loin par le nymphéa et le rubanier flottant. À la lumière des différentes observations, il est possible d'avancer que le lac Cloche est toujours exempt de la plante envahissante. De plus, les données récoltées permettent de statuer que le lac est en état d'anoxie, ce qui est un signe d'eutrophisation.

Au lac Cloche, l'étude de diagnose a permis de déterminer le stade trophique du plan d'eau, classant celui-ci comme méso-eutrophe. Les différents facteurs étudiés se résument ainsi :

- L'analyse de phosphore présentait des résultats classant le lac au stade oligo-mésotrophe. Toutefois, la présence d'une forte concentration de chlorophylle  $\alpha$  pourrait avoir contribué à diminuer les valeurs de phosphore mesurées puisque le phosphore présent dans la colonne d'eau est alors largement absorbé par les algues.
- La mesure de chlorophylle  $\alpha$  classait le lac comme eutrophe pour ce paramètre.
- La valeur de la transparence classait le lac au stade eutrophe.

Le bassin versant est entièrement constitué de terres boisées sur des territoires publics et de nombreuses coupes y ont été effectuées au fil des années. Ces perturbations forestières pourraient potentiellement avoir contribué à l'augmentation du carbone organique dissous dans le plan d'eau.



La conductivité spécifique au lac Cloche est faible, ce qui laisse supposer que l'apport en sédiments provenant du bassin versant est également faible. Du côté du pH, les valeurs indiquent que l'eau est légèrement acide. Le lac ne présente toutefois pas de problème d'acidification pour l'instant.

Le lac Cloche présente une stratification thermique complète et bien définie. La concentration en oxygène dissous dans l'hypolimnion est inférieure au seuil minimal défini, le lac est anoxique.

## 6. RECOMMANDATIONS

Afin de prévenir une détérioration l'état de santé du lac Cloche et d'empêcher l'introduction de myriophylle à épis, il est recommandé de :

- Réaliser le programme du RSVL puisqu'il s'agit d'une façon simple et peu coûteuse d'amasser des données sur le plan d'eau;
- Considérant que ce lac est utilisé par plusieurs riverains, il est recommandé d'appliquer les bonnes pratiques de lavage et d'inspection des embarcations qui proviennent d'un autre plan d'eau. Il serait aussi pertinent de poursuivre le programme de dépistage périodique du myriophylle;
- Suivre les planifications forestières réalisées par le ministère dans le territoire du bassin versant et prendre part aux consultations publiques à cet effet afin de s'assurer que les cours d'eau sont bien pris en compte et protégés lors des coupes et des travaux de voirie forestière;
- Maintenir les efforts pour la conservation et/ou la restauration des bandes riveraines le long des rives habitées du lac Cloche;
- Effectuer un suivi et l'entretien des systèmes épurateurs septiques.



## 7. RÉFÉRENCES

CARIGNAN, R., 2005. Bio 3839, Limnologie physique et chimique. Université de Montréal, Département des Sciences Biologiques, 166 pages.

CONSEIL CANADIEN DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT, 1999. Recommandations canadiennes pour la qualité des eaux : protection de la vie aquatique — oxygène dissous (eau douce), dans Recommandations canadiennes pour la qualité de l'environnement, 1999, Winnipeg, le Conseil.

Database of Vascular Plants of Canada (VASCAN), Canadensys. <http://data.canadensys.net/vascan/search>

DODSON, S. I., 2005. Introduction to Limnology. Higher Education, 400 p. page 46.

DOSTIE, R., LALIBERTÉ, J. L., Sans date. La truite mouchetée : une gestion durable sur la seigneurie de Beaupré. Séminaire de Québec, 17 p. <http://www.seigneuriedebeaupre.ca/documents/publications/LA-TRUITE-MOUCHETEE-une-gestion-durable-sur-la-Seigneurie-de-Beaupre-X22-.pdf>

DUPONT, J., 2004. La problématique des lacs acides au Québec, Direction du suivi de l'état de l'environnement, ministère de l'Environnement, envirodoq no. ENV/2004/0151, collection no. QE/145, 18 p.

ENGSTROM, D. R., 1987. Influence of vegetation and hydrology on the humus budgets of Labrador lakes. Canadian Journal of Fisheries and Aquatic Sciences, 44: 1306-1314.

FLANAGAN, K. E. M. McCauley, F. Wrona et T. Prowse. 2003. Climate change: the potential for latitudinal effects on algal biomass in aquatic ecosystems. Canadian Journal of Aquatic Sciences, 60 : 635-639.

FLEURBEC, (1987). *Plantes sauvages des lacs, rivières et tourbières*. Fleurbec éditeur, Saint-Augustin (Port-Neuf), Québec.

GOOGLE EARTH. 2021. [Image Google Earth du lac Cloche]. Repéré le 19 janvier 2023.

MARTEL, J.-F., 2022. Protection des lacs 101. Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des bassins versants (RAPPEL). 40 p. <https://rappel.qc.ca/wp-content/uploads/2022/08/RAPPEL-Protection-des-lacs-101-Protege.pdf>

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (MDDEP) et Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides), 2007. Planification des inventaires, mai 2007, 2e édition mai 2009, Québec, MDDEP et CRE Laurentides, ISBN 978-2-550-55769-2 (version imprimée), 7 p.

MINISTÈRES DES RESSOURCES NATURELLES, s.d., La coupe avec protection de la régénération et des sols. <https://mffp.gouv.qc.ca/documents/forets/comprendre/CPRS.pdf>

MINISTÈRES DES RESSOURCES NATURELLES ET FAUNE, (2010). *L'effet à long terme des chemins forestiers sur la sédimentation*. <https://mffp.gouv.qc.ca/documents/forets/connaissances/sedimentation.pdf>

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DES RIVIÈRES ROUGE, PETITE NATION ET SAUMON (OBVRPNS), 2016, Caractérisation des herbiers de plantes aquatiques ; Lacs Simon et Barrière, Lac-Simon, été 2016. 78 p.



<http://www.apls.ca/wp-content/uploads/2017/04/Caracterisation-des-herbiers-de-plantes-aquatiques-des-lacs-Simon-et-Barriere-ete-2016.pdf>

PINEL-ALLOUL, B., 2005. Bio 3839, Limnologie Biologique. Université de Montréal, Département des Sciences Biologiques, 153 pages.

PINEL-ALLOUL, B., 2005. Bio 3843, Stage de Limnologie. Université de Montréal, Département des Sciences Biologiques, 142 pages.

POURRIOT, R. et MEYBECK, M. 1995. Limnologie générale. Masson. Paris. Collection d'écologie N° 25. 956 p.

Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des bassins versants (RAPPEL), (2022). *Plantes aquatiques*. <https://rappel.qc.ca/fiches-informatives/plantes-aquatiques/>

UNITED NATIONS EDUCATIONAL SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION (UNESCO). 1989. The control of eutrophication of lakes and reservoirs. Paris 314 pages.

WETZEL, R. G. 2001. Limnology: Lake and River Ecosystems. 3rd edition, Academic Press, 1 006 pages



**ANNEXE A**  
Données physico-chimiques In Situ au lac Cloche,  
le 9 août 2022



*Données brutes 2022 – lac Cloche*

Point GPS	Température (°C)	Profondeur de la fosse (m)	% nuage	Heure	Vent (Échelle de Beaufort)
1221	15	10,1	100	12h40	2

Disque de Secchi
1,35

Profondeur (m)	pH	O2 dissous (%)	O2 dissous (mg/L)	Conductivité (us/cm)	Turbidité (FNU)	Température (°C)
0	5,96	77,8	6,9	12	0	21,05
1	5,68	74,5	6,6	12	0	20,98
2	5,02	15,1	1,48	13	0,4	18,4
3	4,91	1	0,1	15	0,5	11,27
4	4,92	1,3	0,16	15	2,4	7,82
5	4,93	2,4	0,29	15	1,9	6,61
6	4,93	0	0	16	5	6,18
7	5,04	0	0	17	8,5	5,86
8	5,32	0	0	22	3,8	5,72
9	5,8	0	0	46	n.d.	5,69



**ANNEXE B**  
Certificat d'analyses



180 boul. Norbert-Morin  
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2W5  
Tél. : 819 326-8690  
Sans frais : 1 877 326-8690  
www.h2lab.ca

N° certificat : SAM599611  
N° client : 31216  
Réf. Client : P3030888-01

## CERTIFICAT D'ANALYSES

### AJ Environnement

495, rue Frontenac  
Mont-Laurier  
Québec J9L 2L3  
N° téléphone : 819-499-3996  
Email : j.lapalme@ajenvironnement.ca

### N° échantillon : 3680922 (Cloche 1-1)

Matrice : Eau de surface  
Reçu le : 2022-08-10  
Prélevé le : 2022-08-09  
Etat de l'éch. à la réception :  
Lieu de prélèvement : Lac Cloche rivière rouge  
Préleveur : William Jacques

Paramètre (méthode)	Résultat	Unité	Norme/Recommandation	Date d'analyse
Chlorophylle a (H2Lab-CHY-311) 3	18	µg/L	N/A	2022-08-12

#### Légende :

3 : analyse effectuée au laboratoire H2Lab à Sainte-Agathe-des-Monts

Signataire, Sainte-Agathe-des-Monts

Document signé électroniquement.  
Technologie www.expertlms.com  
Signataire : André Languerand, M.Sc., Chimiste  
Laboratoire H2Lab  
Date de signature : 2022/08/22



L'appréciation de l'échantillon et sa conformité aux normes sont établies dans la limite des paramètres analysés, si applicable. Ce rapport ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis à l'essai.



180 boul. Norbert-Morin  
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2W5  
Tél. : 819 326-8690  
Sans frais : 1 877 326-8690  
www.h2lab.ca

N° certificat : SAM599612  
N° client : 31216  
Réf. Client : P3030888-02

## CERTIFICAT D'ANALYSES

### AJ Environnement

495, rue Frontenac  
Mont-Laurier  
Québec J9L 2L3  
N° téléphone : 819-499-3996  
Email : j.lapalme@ajenvironnement.ca

### N° échantillon : 3680923 (Cloche 1-2)

Matrice : Eau de surface  
Reçu le : 2022-08-10  
Prélevé le : 2022-08-09  
Etat de l'éch. à la réception :  
Lieu de prélèvement : Lac Cloche rivière rouge  
Préleveur : William Jacques

Paramètre (méthode)	Résultat	Unité	Norme/Recommandation	Date d'analyse
Chlorophylle a (H2Lab-CHY-311) 3	18	µg/L	N/A	2022-08-12

#### Légende :

3 : analyse effectuée au laboratoire H2Lab à Sainte-Agathe-des-Monts

Document signé électroniquement.  
Technologie www.expertlms.com  
Signataire : André Languerand, M.Sc., Chimiste  
Laboratoire H2Lab  
Date de signature : 2022/08/22



Signataire, Sainte-Agathe-des-Monts

L'appréciation de l'échantillon et sa conformité aux normes sont établies dans la limite des paramètres analysés, si applicable. Ce rapport ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis à l'essai.



180 boul. Norbert-Morin  
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2W5  
Tél. : 819 326-8690  
Sans frais : 1 877 326-8690  
www.h2lab.ca

N° certificat : SAM599613  
N° client : 31216  
Réf. Client : P3030888-03

## CERTIFICAT D'ANALYSES

### AJ Environnement

495, rue Frontenac  
Mont-Laurier  
Québec J9L 2L3  
N° téléphone : 819-499-3996  
Email : j.lapalme@ajenvironnement.ca

### N° échantillon : 3680924 (Cloche 2-1)

Matrice : Eau de surface  
Reçu le : 2022-08-10  
Prélevé le : 2022-08-09  
Etat de l'éch. à la réception :  
Lieu de prélèvement : Lac Cloche rivière rouge  
Préleveur : William Jacques

Paramètre (méthode)	Résultat	Unité	Norme/Recommandation	Date d'analyse
Carbone organique dissous (C.O.D.) (H2Lab-COT-211) 2	10,1	mg/L	N/A	2022-09-01

#### Légende :

2 : analyse effectuée au laboratoire H2Lab à Rouyn-Noranda



*JF Bouffard*  
Document signé électroniquement.  
Technologie www.expertims.com.  
Signataire : Jean-François Bouffard,  
Laboratoire H2Lab  
Date de signature : 2022/09/02.

Signataire Rouyn-Noranda

L'appréciation de l'échantillon et sa conformité aux normes sont établies dans la limite des paramètres analysés, si applicable. Ce rapport ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis à l'essai.



180 boul. Norbert-Morin  
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2W5  
Tél. : 819 326-8690  
Sans frais : 1 877 326-8690  
www.h2lab.ca

N° certificat : SAM599614  
N° client : 31216  
Réf. Client : P3030888-04

## CERTIFICAT D'ANALYSES

### AJ Environnement

495, rue Frontenac  
Mont-Laurier  
Québec J9L 2L3  
N° téléphone : 819-499-3996  
Email : j.lapalme@ajenvironnement.ca

### N° échantillon : 3680925 (Cloche 2-2)

Matrice : Eau de surface  
Reçu le : 2022-08-10  
Prélevé le : 2022-08-09  
Etat de l'éch. à la réception :  
Lieu de prélèvement : Lac Cloche rivière rouge  
Préleveur : William Jacques

Paramètre (méthode)	Résultat	Unité	Norme/Recommandation	Date d'analyse
Carbone organique dissous (C.O.D.) (H2Lab-COT-211) 2	10,6	mg/L	N/A	2022-09-01

#### Légende :

2 : analyse effectuée au laboratoire H2Lab à Rouyn-Noranda



*JF Bouffard*  
Document signé électroniquement.  
Technologie www.expertims.com.  
Signataire : Jean-François Bouffard,  
Laboratoire H2Lab  
Date de signature : 2022/09/02.

Signataire Rouyn-Noranda

L'appréciation de l'échantillon et sa conformité aux normes sont établies dans la limite des paramètres analysés, si applicable. Ce rapport ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis à l'essai.



180 boul. Norbert-Morin  
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2W5  
Tél. : 819 326-8690  
Sans frais : 1 877 326-8690  
www.h2lab.ca

N° certificat : SAM599615  
N° client : 31216  
Réf. Client : P3030888-05

## CERTIFICAT D'ANALYSES

### AJ Environnement

495, rue Frontenac  
Mont-Laurier  
Québec J9L 2L3  
N° téléphone : 819-499-3996  
Email : j.lapalme@ajenvironnement.ca

### N° échantillon : 3680926 (Cloche 3-1)

Matrice : Eau de surface  
Reçu le : 2022-08-10  
Prélevé le : 2022-08-09  
Etat de l'éch. à la réception :  
Lieu de prélèvement : Lac Cloche rivière rouge  
Préleveur : William Jacques

Paramètre (méthode)	Résultat	Unité	Norme/Recommandation	Date d'analyse
Phosphore Total en Trace (H2Lab-PTT-311) a 3	0,0090	mg/l	N/A	2022-08-16

#### Légende :

a : Paramètre(s) accrédité(s)      3 : analyse effectuée au laboratoire H2Lab à Sainte-Agathe-des-Monts



Document signé électroniquement.  
Technologie www.expertlms.com  
Signataire: Achors Boukhors  
Laboratoire H2Lab  
Date de signature : 2022/08/18

Signataire, Sainte-Agathe-des-Monts

L'appréciation de l'échantillon et sa conformité aux normes sont établies dans la limite des paramètres analysés, si applicable. Ce rapport ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis à l'essai.



180 boul. Norbert-Morin  
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 2W5  
Tél. : 819 326-8690  
Sans frais : 1 877 326-8690  
www.h2lab.ca

N° certificat : SAM599616  
N° client : 31216  
Réf. Client : P3030888-06

## CERTIFICAT D'ANALYSES

### AJ Environnement

495, rue Frontenac  
Mont-Laurier  
Québec J9L 2L3  
N° téléphone : 819-499-3996  
Email : j.lapalme@ajenvironnement.ca

### N° échantillon : 3680927 (Cloche 3-2)

Matrice : Eau de surface  
Reçu le : 2022-08-10  
Prélevé le : 2022-08-09  
Etat de l'éch. à la réception :  
Lieu de prélèvement : Lac Cloche rivière rouge  
Préleveur : William Jacques

Paramètre (méthode)	Résultat	Unité	Norme/Recommandation	Date d'analyse
Phosphore Total en Trace (H2Lab-PTT-311) a 3	0,0098	mg/l	N/A	2022-08-16

#### Légende :

a : Paramètre(s) accrédité(s)      3 : analyse effectuée au laboratoire H2Lab à Sainte-Agathe-des-Monts



Document signé électroniquement.  
Technologie www.expertlms.com  
Signataire: Achors Boukhors  
Laboratoire H2Lab  
Date de signature : 2022/08/18

Signataire, Sainte-Agathe-des-Monts

L'appréciation de l'échantillon et sa conformité aux normes sont établies dans la limite des paramètres analysés, si applicable. Ce rapport ne peut être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire. Les résultats ne se rapportent qu'aux échantillons soumis à l'essai.



## **ANNEXE C**

### Cartes du bassin versant du lac Cloche

- Habitation
- Courbe de niveau
- Cours d'eau
- Route
- Bassin versant
- Milieu humide
- Plan d'eau



Projet : M22-RR01  
 Titre : Suivi des lacs  
 Localisation générale : Rivière-Rouge

Client : Ville de Rivière-Rouge

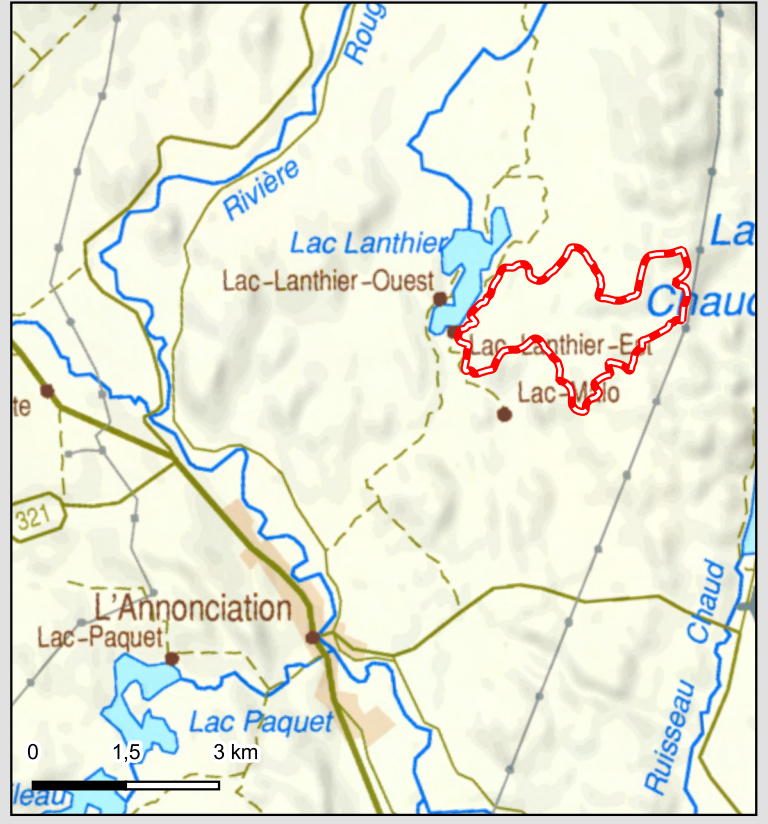
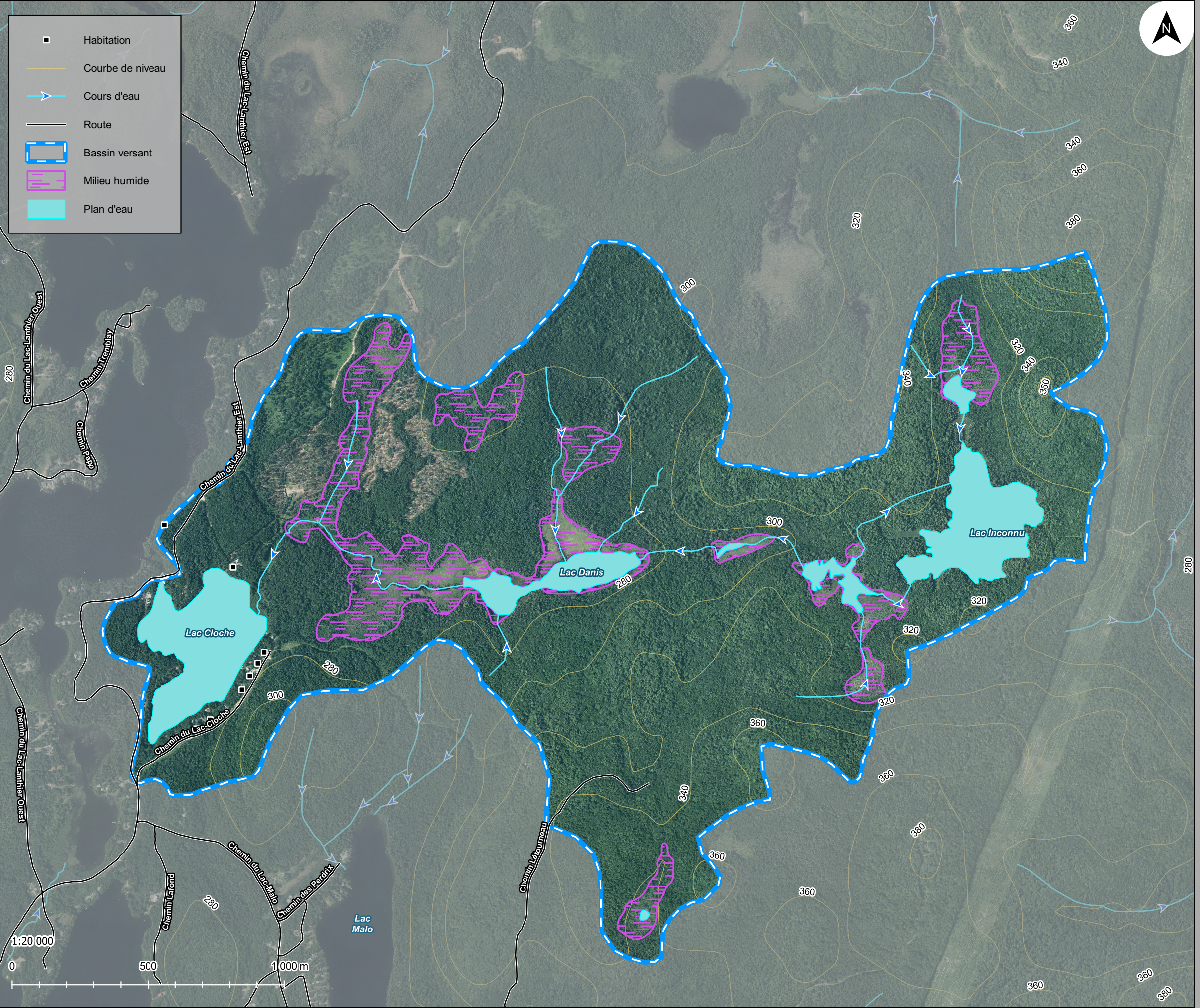
**Carte 1 :  
 Bassin versant du lac Cloche**

Cette carte ne constitue pas un relevé géodésique précis ou un certificat de localisation valide. Il s'agit d'une représentation visuelle à des fins démonstratives.

Préparée par : Magalie Bouhéret  
 Révisée par : Annie Raymond  
 Date de réalisation : 2022-11-23

Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator  
 Système de projection : Mercator

Ministère de l'Énergie et Ressources naturelles,  
 direction de l'information géographique.  
 Fond de carte : Photographie aérienne publique (MFFP)



 Cours d'eau  
 Bassin versant  
 Milieu humide  
 Plan d'eau  
**Groupes forestiers**  
 Peuplement feuillu  
 Peuplement mixte  
 Peuplement résineux  
**Perturbations**  
 Coupe partielle  
 Coupe avec protection de la régénération  
 Coupe totale  
 Épidémie légère



Projet : M22-RR01  
 Titre : Suivi des lacs  
 Localisation générale : Rivière-Rouge

Client : Ville de Rivière-Rouge

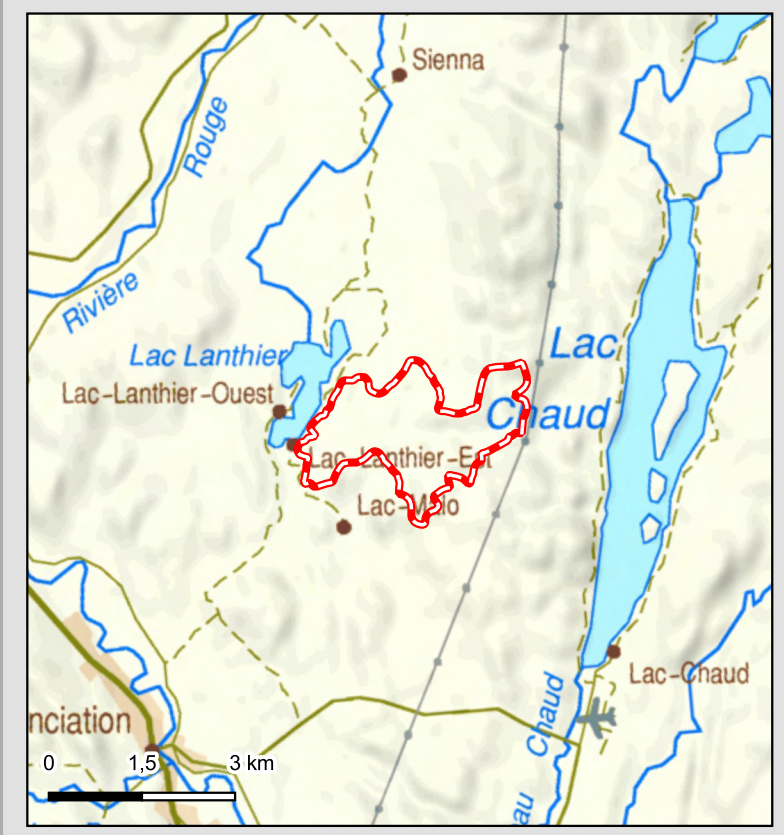
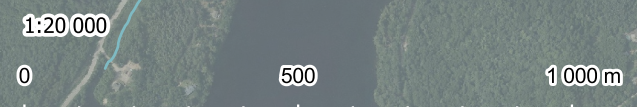
**Carte 2 :**  
**Groupes forestiers du bassin versant**  
**du lac Cloche**






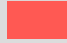




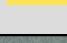
Cette carte ne constitue pas un relevé géodésique précis ou un certificat de localisation valide. Il s'agit d'une représentation visuelle à des fins démonstratives.

Préparée par : Magalie Bouhéret  
 Révisée par : Annie Raymond  
 Date de réalisation : 2022-11-23

Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator  
 Système de projection : Mercator

Ministère de l'Énergie et Ressources naturelles,  
 direction de l'information géographique.  
 Fond de carte : Photographie aérienne publique (MFFP)



 Cours d'eau  
 Bassin versant  
 Milieu humide  
 Plan d'eau  
**Dépôt de surface**  
 1A  
 1AM  
 1AY  
 2BE  
 7E  
 7T  
 R1A



Projet : M22-RR01  
Titre : Suivi des lacs  
Localisation générale : Rivière-Rouge

Client : Ville de Rivière-Rouge

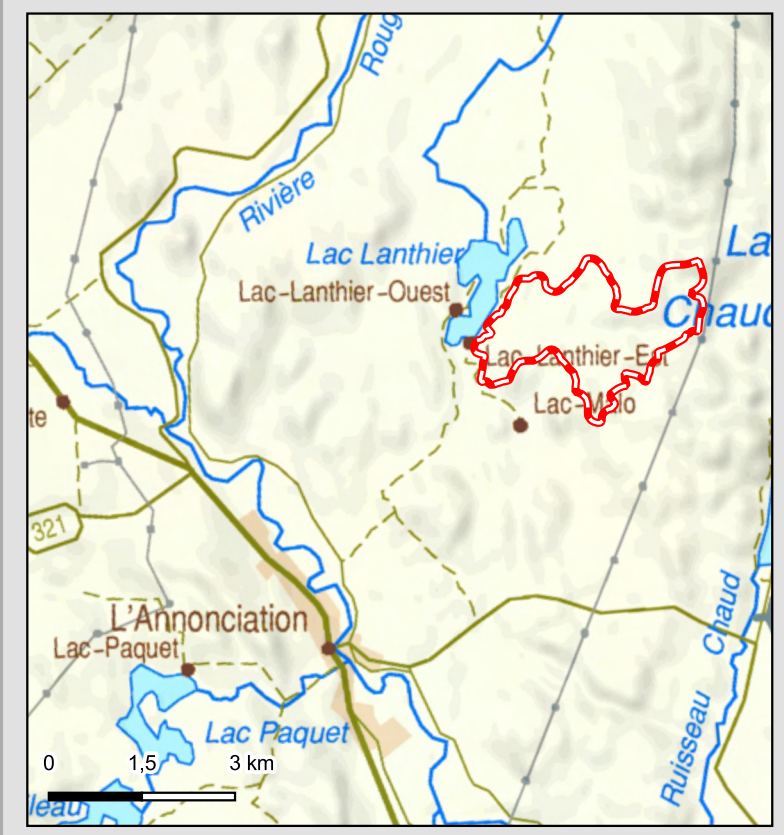
**Carte 3 :  
Dépôts de surface du bassin versant  
du lac Cloche**

Cette carte ne constitue pas un relevé géodésique précis ou un certificat de localisation valide. Il s'agit d'une représentation visuelle à des fins démonstratives.

Préparée par : Magalie Bouhéret  
Révisée par : Annie Raymond  
Date de réalisation : 2022-11-23

Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator  
Système de projection : Mercator





Ministère de l'Énergie et Ressources naturelles,  
direction de l'information géographique.  
Fond de carte : Photographie aérienne publique (MFFP)





## **ANNEXE D**

### Cartes du substrat et des plantes aquatiques du lac Cloche

 Cours d'eau  
 Milieu humide  
**Substrat dominant**  
 Sable  
 Substrat organique



Projet : M22-RR01  
 Titre : Suivi des lacs  
 Localisation générale : Rivière-Rouge

Client : Ville de Rivière-Rouge

**Carte 4 :  
Caractérisation du substrat**

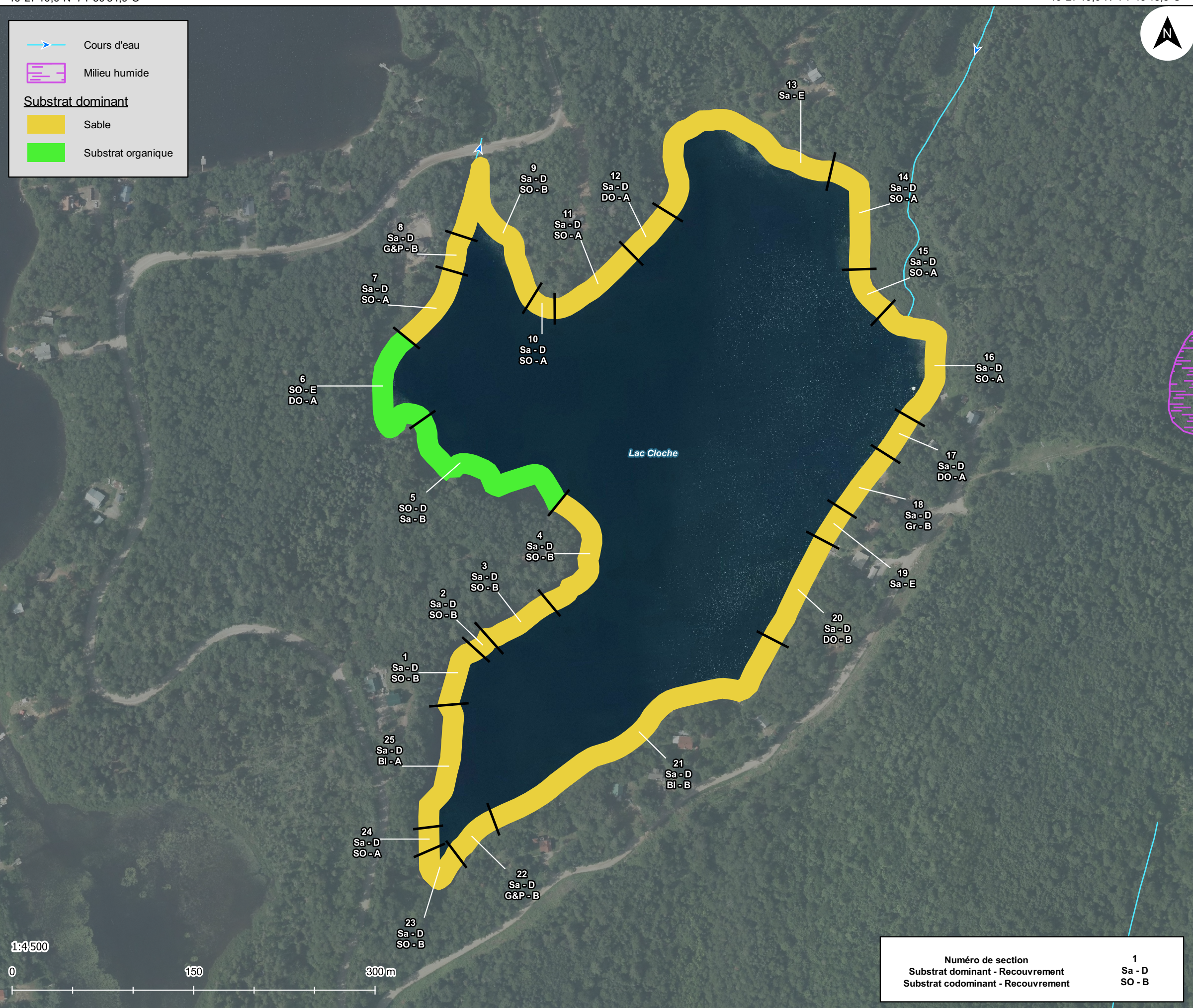
Cette carte ne constitue pas un relevé géodésique précis ou un certificat de localisation valide. Il s'agit d'une représentation visuelle à des fins démonstratives.

Préparée par : Magalie Bouhéret  
 Révisée par : Annie Raymond  
 Date de réalisation : 2023-02-07

Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator  
 Système de projection : Mercator







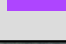
Ministère de l'Énergie et Ressources naturelles,  
 direction de l'information géographique.  
 Fond de carte : Photographie aérienne publique (MFFP)

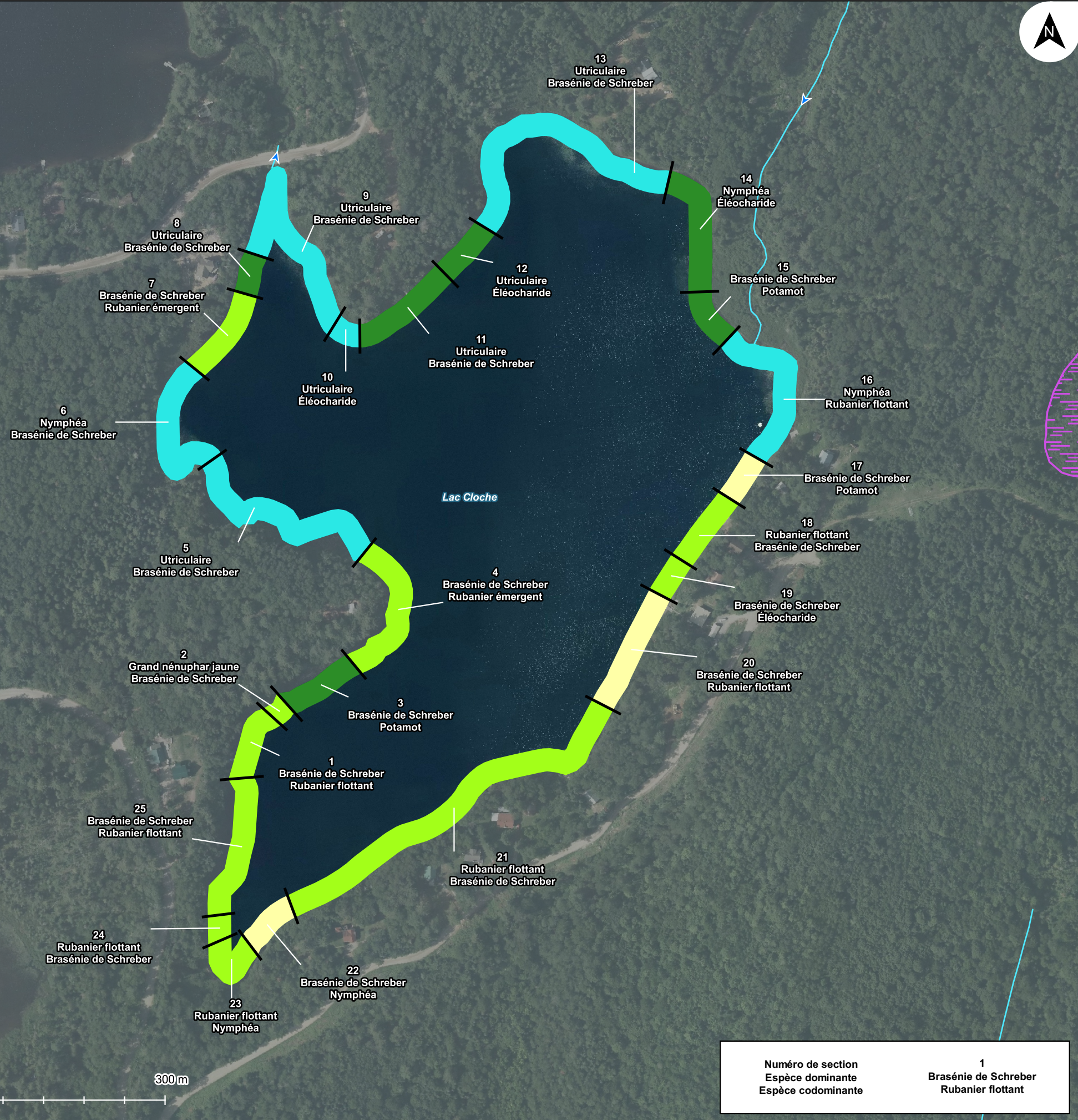
Code de substrat	Classes de recouvrement
BI : Blocs	A - 0-10%
DO : Débris organiques	B - 10-25%
G&P : Galets & pierres	C - 25-50%
Gr : Gravier	D - 50-75%
Sa : Sable	E - 75-100%
SO : Substrat organique	



Numéro de section	1
Substrat dominant - Recouvrement	Sa - D
Substrat codominant - Recouvrement	SO - B



 Cours d'eau  
 Milieu humide  
**Classes de densité des herbiers**  
 A - 0-10%  
 B - 10-25%  
 C - 25-50%  
 D - 50-75%  
 E - 75-100%



Projet : M22-RR01  
 Titre : Suivi des lacs  
 Localisation générale : Rivière-Rouge

Client : Ville de Rivière-Rouge

**Carte 5 :  
Caractérisation des herbiers**

Cette carte ne constitue pas un relevé géodésique précis ou un certificat de localisation valide. Il s'agit d'une représentation visuelle à des fins démonstratives.

Préparée par : Magalie Bouhétet  
 Révisée par : Annie Raymond  
 Date de réalisation : 2023-02-07

Système de coordonnées : WGS 84 / Pseudo-Mercator  
 Système de projection : Mercator

Ministère de l'Énergie et Ressources naturelles,  
 direction de l'information géographique.  
 Fond de carte : Photographie aérienne publique (MFFP)



Numéro de section	1
Espèce dominante	Brasénie de Schreber
Espèce codominante	Rubanier flottant

